



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24979>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-24979**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental Haute-Vienne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22870851700989

Ville : LIMOGES

Code postal : 87000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1150278.html

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président

Adresse mail du contact : marches-publics@haute-vienne.fr

Numéro de téléphone du contact : 0555451010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les pièces de la candidature sont détaillées au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les pièces de la candidature sont détaillées au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : conseil départemental

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE - Pose d'affiches sur le réseau 2m² du Département de la Haute-Vienne

Code CPV principal - Descripteur principal : 79340000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Une première consultation a été lancée en date du 9 février 2026, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. Une seule offre a été déposée et le montant de celle-ci dépasse le montant maximum pour la durée de l'accord cadre. L'accord-cadre a été déclaré sans suite pour irrégularité de l'offre unique par décision en date du 9 mars 2026. La présente consultation concerne la relance pour la pose d'affiches sur le réseau 2m² du Département de la Haute-Vienne. La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant minimum est de 40 000 euros HT et le montant maximum est de 140 000 euros HT pour la durée de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 3 ans ferme à compter de sa date de notification. Les délais d'exécution des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. Les délais mentionnés au BPU sont les délais contractuels à respecter.

Lieu principal d'exécution du marché : Le territoire du département de la Haute-Vienne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les critères de jugements des offres sont mentionnés au règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation passée au cours de l'année civile et qui demeurent valables. Délais de recours: - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026